

Cannabis : ce que proposent les candidats de la primaire de la gauche

Cent cinquante personnalités marseillaises, dont deux députés socialistes, ont lancé un appel pour la légalisation du cannabis. Une mesure qui ne fait pas l'unanimité à gauche.

LE MONDE | 10.01.2017 à 17h27 | Par Guilhem Dubernet

Cent cinquante personnalités marseillaises, dont des militants associatifs, des magistrats et des policiers, ont demandé, dimanche 8 janvier, une **légalisation contrôlée du cannabis** (<http://www.lejdd.fr/Politique/TRIBUNE-Cannabis-150-personnalites-marseillaises-demandent-la-legalisation-controlee-838090>) . Les députés socialistes des Bouches-du-Rhône Marie-Arlette Carlotti et Patrick Mennucci portent cette pétition qui recueillait 2 000 signatures mardi 10 janvier.

Les signataires réclament une « *légalisation contrôlée de la production, de la vente et de la consommation* » de cannabis. Ils considèrent que « *les règlements de comptes sont très majoritairement liés au trafic de cannabis* » dans la ville de Marseille.

Les deux députés socialistes ne sont pas les seuls à gauche à promouvoir la légalisation du cannabis pour des raisons sécuritaires. Parmi les sept candidats à la primaire de la gauche, quatre se sont prononcés pour modifier la loi.

POUR CHANGER LA LOI

Bennahmias, de Rugy, Hamon, Pinel

ARGUMENT SÉCURITAIRE

Benoît Hamon partage l'avis des signataires marseillais. Le député veut « *lutter contre les addictions* », comme il le déclarait sur France 2 lors de L'émission politique du 8 décembre 2016, mais souhaite « *tarir l'économie souterraine et les violences* » grâce à la légalisation. [Sur son site Internet \(https://www.benoithamon2017.fr/thematique/pour-un-progres-social-et-ecologique/#sante\)](https://www.benoithamon2017.fr/thematique/pour-un-progres-social-et-ecologique/#sante) , le candidat estime que « *538 millions d'euros* » pourront être réorientés de la répression vers des programmes de prévention.

Le candidat ne détaille cependant pas les modalités de vente de cannabis.

.@benoithamon préfère "tuer le trafic plutôt qu'il ne tue des jeunes"
#legalisation #cannabis #LEmissionPolitique <https://t.co/oJ3Xr1pHBA>

— LEPolitique (@LEmission politique) ([/twitter.com/LEPolitique/status/806961279151652864](https://twitter.com/LEPolitique/status/806961279151652864))

Un aspect développé en revanche par les deux candidats écologistes, François de Rugy et Jean-Luc Bennahmias. Le premier souhaite lancer une « *légalisation expérimentale* » (<https://www.derugy2017.fr/le-projet/le-progr%C3%A8s-par-la-s%C3%A9curit%C3%A9/>) pendant cinq ans. Le commerce se ferait « *sur le modèle des débits de tabac. Toute vente en dehors demeurerait illégale* », peut-on lire sur le site du candidat.

M. Bennahmias, quant à lui, **imagine plutôt une vente en pharmacie** (<http://jlbennahmias2017.fr/programme/securite/>) . Le cannabis serait « *taxé pour réguler sa consommation* ».

Une vente en pharmacie **qu'envisage également Sylvia Pinel** (http://www.partiradicaldegauche.fr/wp-content/uploads/2017/01/Projet-SP_final.pdf) , candidate pour le Parti radical de gauche (PRG) aux primaires. Le produit serait en accès libre dans les pharmacies avec un prix et une vente « *contrôlés par l'Etat* ». L'ancienne ministre annonce que si elle est élue, les sanctions pour usage de stupéfiants au volant seront « *fortes et les contrôles plus fréquents* ». Dans son programme, la candidate estime que les recettes pour l'Etat pourraient s'élever à 2 milliards d'euros grâce à « *la production, au commerce et*

au *contrôle* » sur le produit.

ARGUMENT DE SANTÉ PUBLIQUE A l'argument sécuritaire, Benoît Hamon et Sylvia Pinel ajoutent celui de la santé publique. La présidente du PRG estime que des « *contrôles stricts* » sur la qualité sont un « *enjeu de santé publique* ».

Lire aussi : [Légaliser, dépénaliser ou non le cannabis : le débat résumé en une conversation SMS](http://les-decodeurs/article/2016/04/14/si-le-debat-sur-la-depenalisation-du-cannabis-etait-une-conversation-sms_4902252_4355770.html) ([/les-decodeurs/article/2016/04/14/si-le-debat-sur-la-depenalisation-du-cannabis-etait-une-conversation-sms_4902252_4355770.html](http://les-decodeurs/article/2016/04/14/si-le-debat-sur-la-depenalisation-du-cannabis-etait-une-conversation-sms_4902252_4355770.html))

POSITION FLOUE

L'ancien ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon reste plus flou sur ses intentions. Lors d'une interview sur BFMTV, le 2 janvier, il estimait que le « *débat mérit[ait] d'être ouvert* », ajoutant lors d'une autre [interview sur Europe 1](http://www.europe1.fr/politique/patrick-bloche-vincent-peillon-veut-creer-un-vote-dadhesion-2938286) (<http://www.europe1.fr/politique/patrick-bloche-vincent-peillon-veut-creer-un-vote-dadhesion-2938286>) que « *la légalisation permet[tait] un contrôle* ». M. Peillon avait déjà exprimé cette [idée](http://politique/article/2012/10/15/pourquoi-peillon-rouvre-le-debat-sur-la-depenalisation-du-cannabis_1775481_823448.html) ([/politique/article/2012/10/15/pourquoi-peillon-rouvre-le-debat-sur-la-depenalisation-du-cannabis_1775481_823448.html](http://politique/article/2012/10/15/pourquoi-peillon-rouvre-le-debat-sur-la-depenalisation-du-cannabis_1775481_823448.html)) en octobre 2012, alors qu'il était ministre de l'éducation au sein du deuxième gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Le premier ministre l'avait fortement rappelé à l'ordre, rappelant que les ministres devaient « *défendre* » sa politique (opposée à tout changement concernant le cannabis) et « *rien d'autre* ».

CONTRE CHANGER LA LOI

Au sein de la primaire de la gauche, seuls Manuel Valls et Arnaud Montebourg sont clairement opposés à tout changement de la loi, même à une dépénalisation (où la vente reste illégale mais la possession d'une certaine quantité de stupéfiant ne serait plus passible de poursuites).

M. Montebourg déclarait au [Parisien-Aujourd'hui en France](http://www.leparisien.fr/politique/mon-projet-se-situe-au-coeur-des-differentes-gauches-18-12-2016-6469026.php) (<http://www.leparisien.fr/politique/mon-projet-se-situe-au-coeur-des-differentes-gauches-18-12-2016-6469026.php>) « *qu'en termes de santé publique, nous ne pouvons pas nous le permettre* ».